



Regularisation pour les plus de 10ans de presence en france

Par **ouahmed**, le **06/08/2009** à **20:59**

Bonjour,

je suis de nationalite algerienne,j'ai 30ans,je suis rentre en france en avril 1999 a ce jour j'ai plus de 10ans de presence en france mais j'ai pas encore fait de demande a la prefecture.malgre que j'ai prepare mon dossier classe annee par annee et dans l'ordre chronologique et ya certaine annee ou j'ai met jusque a 8preuves

j'aimerais bien avoir des conseils afin de partir a la prefecture consience tranquil(je suis dans le 75)

dans mon dossier j'ai ni fiche de paye,ni avis d'imposition(jamais travailler declarer ni avec des faux papiers,ni l'aide medicale(a part l'annee 2006 et le refus de renouvellement de AME en 2007)

j'ai beaucoup de courriers de la poste car je fait de la correspondance(enveloppe cachete) jen ai au moin une 50ene,de 2002 a aujourd'hui,annee 1999 j'ai eu une licence sportif d'un club parisien ete valable 6mois et une facture ,en 2000 j'ai fait ma premiere demande a la prefecture du nord(59) cete en janvier 2000,et j'ai eu 2 recepise de la prefecture jusque au refus doctobre 2001,et en 2002 j'ete arrete par les flics,et centre de retention et liberation mais mon passeport(qui ete deja expirer en 2000) ete retenu par la prefecture du 93(assignation a residence),mai j'ai eu un recepise qui prouve que le passeport ete pas perdu,annee 2003 j'ai pas fait de demande a la prefecture a part les couriers que j'ai recu par mes amie et en 2004 j'ai commence a faire des demarche avec une association et ont m'envoyer des courriers en recommandee avec accusees de reception que j'ai garde,et au meme temps j'ai eu encore des enveloppe cache de la poste tjr correspondance,en 2005 ont ma encore arrete et jete relache de suite mais avec un APRF que j'ai garde et au meme temps on continue a envoyer des lettres de rappels pour la prefecture avec des AR que j'ai garde,et en 2006 suite a intervention

dun depute jai eu une convocation par la prefecture de paris et jai depose mais sans reponce,et en 2008 jai eu une autre convocation de la prefecture depot de dossier tjr pas eu de reponce car je rentrais pas dans le cadre des 10ans,et au meme temps jai gagne des preuves de presence car le depute a envoyer des courriers a mon nom pour le prefect.et en 2009 jai eu quelques courriers aussi.(carte integrale,carte postale,aide medicale)

jespere que jete bien claire sur ma vie depuis mon arrive en france
merci de vos reponce car jai besion de vous lire afin que vous puissier encourager a allez a la prefecture pour depose mon dossier.
encore merci

cordialement
ouahmed

Par **anis16**, le **12/08/2009 à 20:33**

Bonjour,

vous semblez effectivement avoir de nombreuses preuves de ces 10 ans.
Attention cependant: certaines preuves ont plus de poids que d'autres! Les préfectures préféreront des preuves officielles (factures, courriers d'autorités administratives) que des preuves moins probantes (correspondances personnelles). Veillez donc bien à mettre au moins une preuve "officielle" par année.

Je vous conseillerais également de glisser des attestations de vos proches et amis du type "je connais M. X depuis 2000, je le vois régulièrement depuis X années en France, c'est un ami fidèle, honnête...". Ces attestations doivent être accompagnées d'une photocopie de la pièce d'identité de la personne la rédigeant.

Ces attestations pouvant appuyer des preuves de présence et montrer votre intégration en France.

Mais sinon, votre dossier me semble plutôt prêt pour le grand saut en préfecture.
Bon courage pour la suite.